

Eee

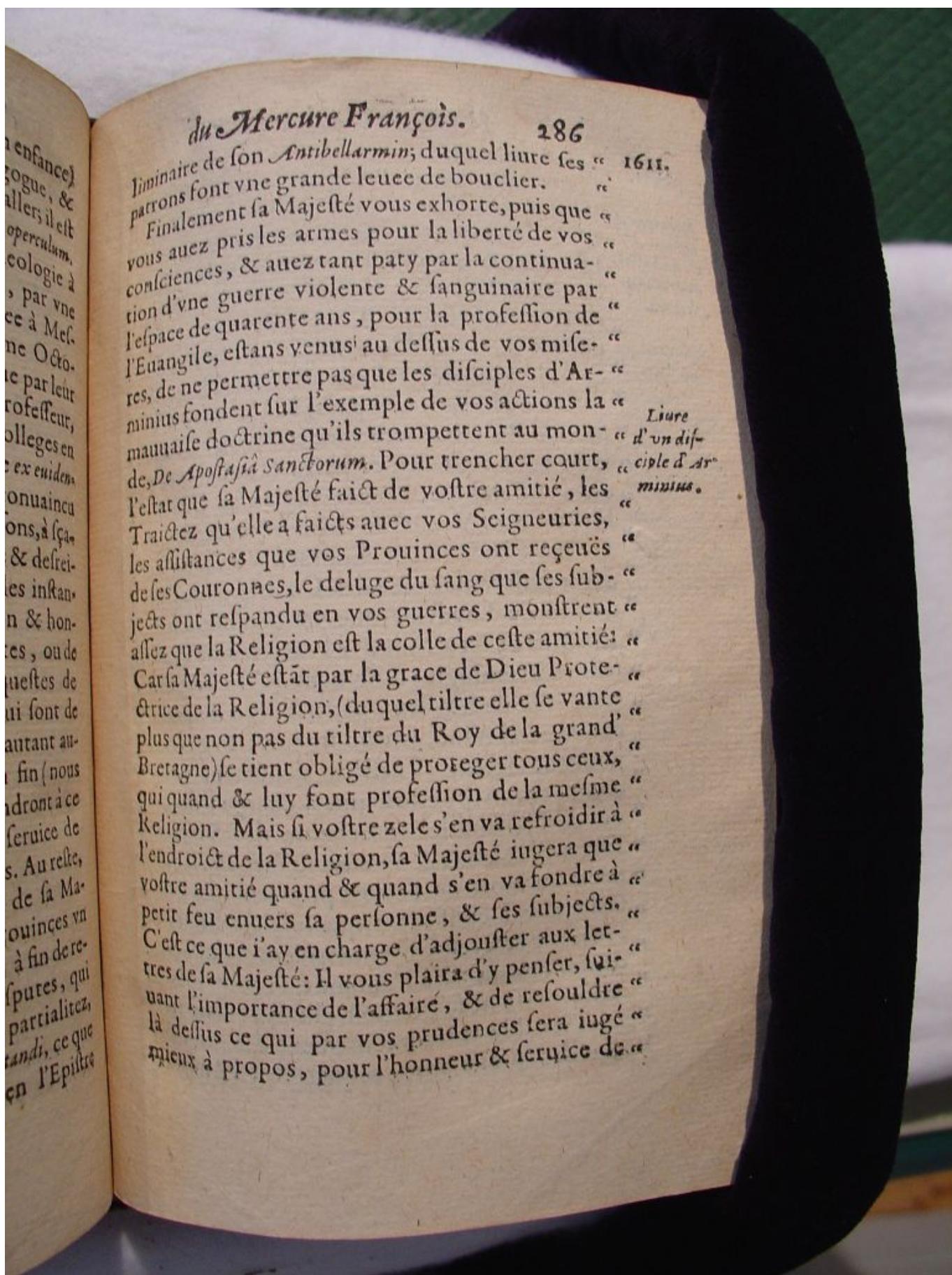
Premiere continuation

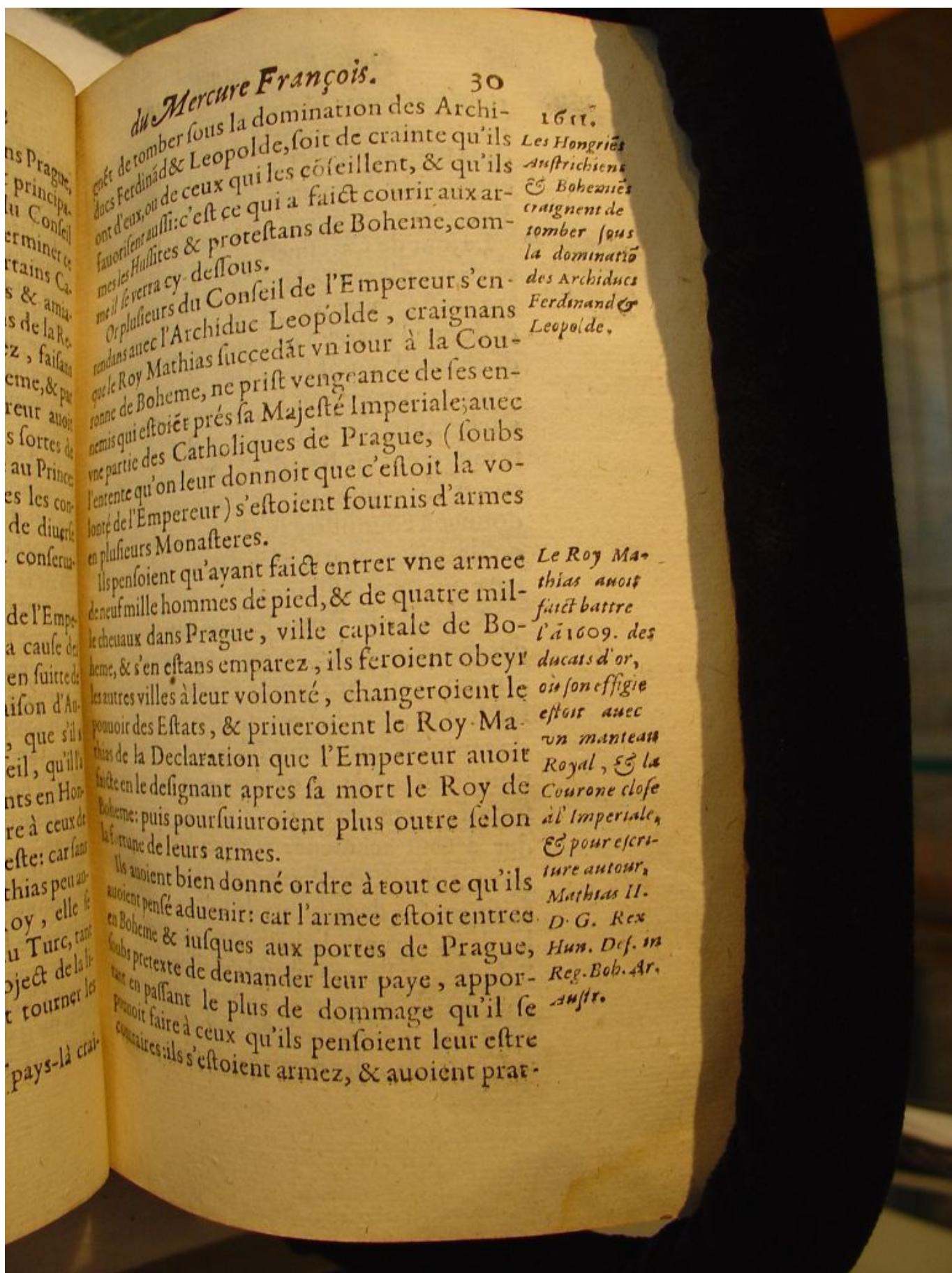
1611. nuës, ce grand cerueau excedant l'ordinaire de son naturel, se grossissoit d'icelles: de sorte que l'espace de son domicile sembloit par trop estroit, pour le libre exercice des mouuements d'un si gros corps. Et plus pour les efforts requis à secouer les humeurs corrompus, qui luy causoient lesdits accidents. A Paris ce vingt-sixiesme Nouembre 1611. Signez, Petit, Hautin, Le Maistre, Bardin, Honore, Berthelot.

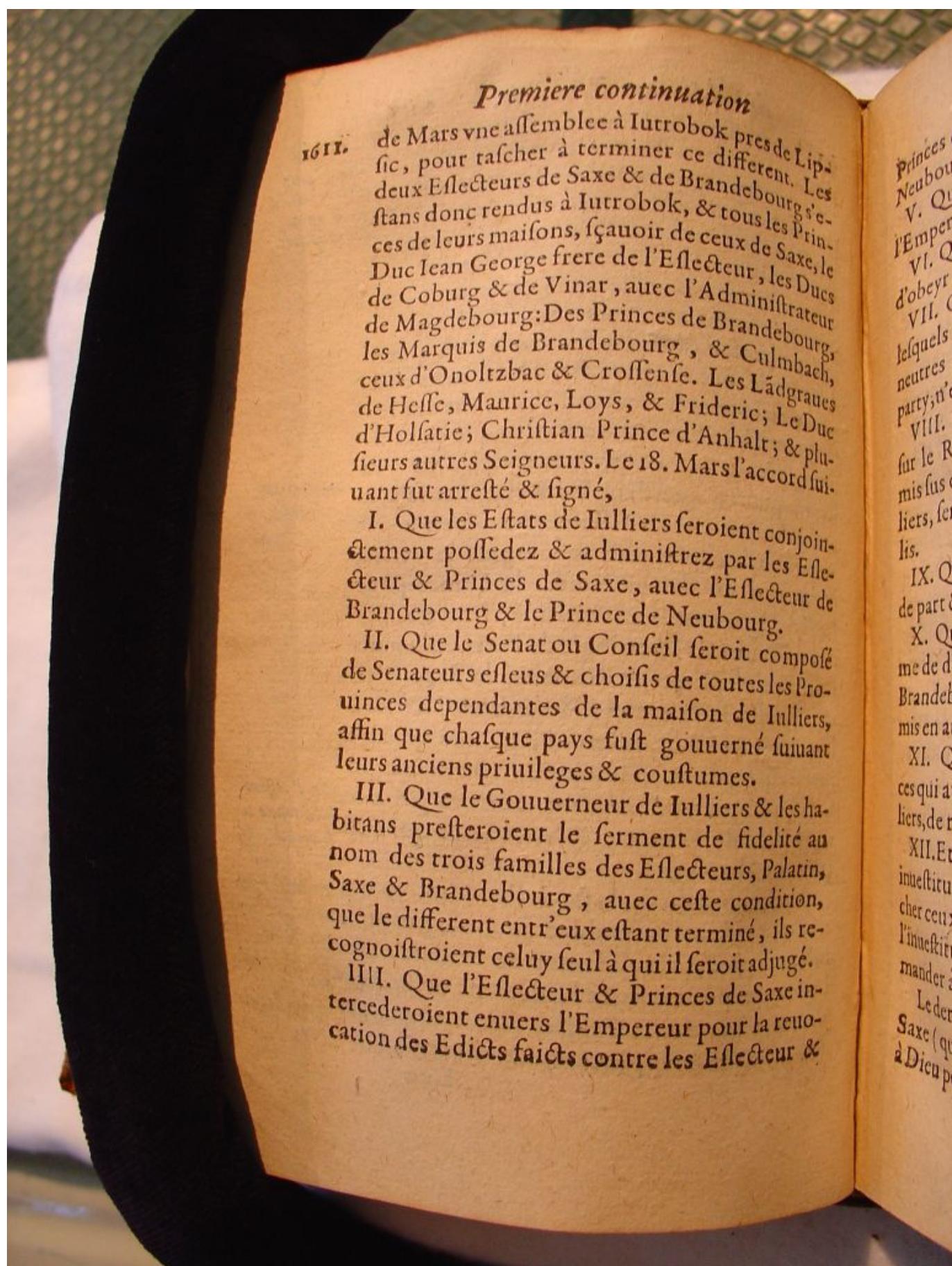
On le porta de S. Germain droict à S. Denis pres le cercueil de Henry le Grand son pere, où on luy fit vn très-bel enterrement: Car de pompes funebres on tient que l'on n'en fait point à Paris apres la mort des enfans de France, s'ils n'ont vescu sept ans.

La Royne reçut tant d'affliction de ceste mort, qu'elle en fut plusieurs nuicts sans pouvoir dormir: Et tous les François en general en porterent vn extreme regret.

Calomnie & mesdisance contre le premier Medecin des enfans de France. Les fauorits, ou ceux qui ont du credit pres des Grands, taschent tousiours que tous ceux qui sont employez pres de leur Maistre dependent d'eux, afin qu'à toutes sortes d'occasions ils s'en puissent servir, pour faire mieux leurs affaires, & que leur Prince ne puisse voir que par leurs yeux: ils taschent aussi à se desfaire par toutes sortes d'artifices de tous ceux qu'ils reconnoissent ne leur complaire, & qui sont pleins d'une franchise & fidelité. C'est estre de vérité bien infame de s'efforcer par mesdisance & calomnie d'offusquer la vertu d'autrui, & tascher à luy faire perdre l'honneur, & la réputation.

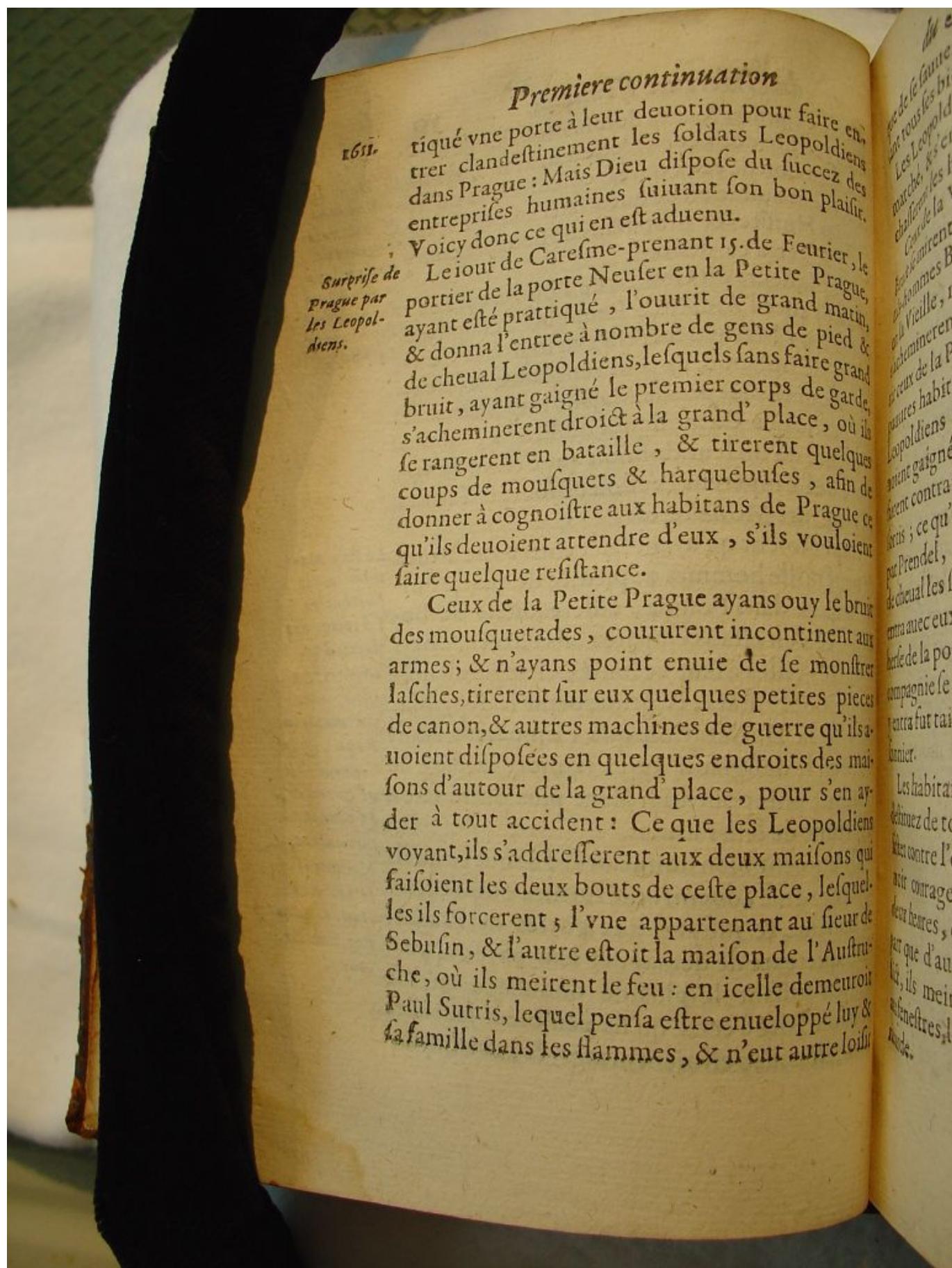






Premiere continuation

1611. " vos Prouinces.
L'Ambassadeur d'Angleterre apres le delay
Responce des de quelques sepmaines, reçut pour responce,
Estats à Que les Estats Generaux ayans meurement de-
l'Ambassa- liberé sur sa proposition du cinquiesme Noué-
deur d'AN- bre, & sur les lettres de sa Majesté d'Angleterre
gleterre. dattees du sixiesme Octobre dernier, remet-
" coint bien humblement sadite Majesté de la
" continuation de sa Royale affection à la conser-
" vation du bien de leur pays, & à la vraye Chre-
" stienne Religion reformee en iceux : Et qu'e-
" stant avec tout deu respect, & reuerence par
" ceste Assemblee, & des Seigneurs Estats de
" Holande & Vvestfrise delibéré sur le deduit à
" la charge du Docteur Conrard Vorstius, cela
" auoit aussi causé ordre des Curateurs de l'Uni-
" versité de Leyden , que par prouision ledict
" Vorstius ne seroit admis à l'exercice de Profes-
" seur en Theologie ; tellement qu'il estoit alors
" en la ville de Leyden (par maniere de parler)
" comme habitant , ou bourgeois : Et que ne se
" pouuant iceluy Vorstius deuëment purger
" contre ce qui luy estoit mis à charge ; devant,
" ou en l'Assemblee prochaine des Seigneurs
" Estats d'Holande & Vvestfrise (laquelle se tien-
" droit au mois de Fevrier prochain) les Estats
" Generaux se confioient que lesdits Estats de
" Holande & Vvestfrise vuideroient sa cause avec
" contentement : Et d'autant que pour lors en
" icelle cause ne se pouuoit plus faire sans tres-
" prejudicable mescontentement des principa-
" les villes desdits pays , requerroient l'Ambassa-



du Mercure François.

159

Le sieur le Maistre Medecin ordinaire du Roy, & Premier Medecin des enfans de France, homme sçauant, & de reputation, & qui seruoit la Maison Royale depuis vingt-trois ans, ne laissa toutesfois d'estre calomnié de la mort de ce petit Prince : luy estant imputé par ses ennemis, d'auoir laissé boucher vn cautere qu'il portoit au col y auoit deux ans . Et quelque Medecin aspirant à sa charge, en auoit fomenté la calomnie par ses artifices.

1611.

Ce faux bruit paruint iusques aux oreilles de la Royne, qui en fut fort affligeé: car quelques-vns qui auoient du credit, le luy ayant rapporté, intimidoient ceux qui en pouuoient declarer la vérité. Iusques à ce qu'une grande Dame entreprit de dire à sa Majesté , que c'estoit sans doute quelque ennemy du Medecin de Mesmeurs ses enfans , qui estoit l'Autheur de ce bruit. Surquoy sa Majesté ayant voulu entendre le sieur le Maistre, il luy en parla en ces termes,

I'ay, MADAME, à supplier tres-humblement vostre Majesté, que ie ne perde point l'honneur de ses bonnes graces, par des calomnies & des faux bruits. Et ne sois trahiés suivant le plaisir de mes ennemis , en me ruinant d'honneur & de reputation. Car vous n'avez pas ouy les gens de bien, mais seulement mes ennemis , qui se sont aussi peu espargnez de mal parler que de mal faire. Desquels vous sçavez allez la mauuaise vie ; sans qu'il soit besoin que ie vous face maintenant autre recit: sinon, que la seule cause de leur inimitié est , de m'estre opposé aux scandales qu'on faisoit à la Maison de vos Majestez. Pour cela seulement , on m'a imputé la mort de mon Maistre qui m'estoit si cher : & sans respect de vostre Majesté, pour mieux se venger de moy, ont dit à la mere, que son

Ce qu'il en
dit à la Roy-
ne.

